

- 3 Edito du maire
- 4 Eclairage chemin du train
 Déneigement
 Installation de composteurs collectifs
- Matthieu Martinez : 20 ans à la Pastorale Giuliano Totaro : prix de l'apprentissage Nouveau chemin VTT
- 6 Expression du groupe minoritaire Permanences du CCAS Démarchage téléphonique, démarchage à domicile
- 7 La CCGP vous aide à rénover
- 8 Octobre rose
 Descente du Père-Noël
 Concert Zikadoo
 État civil
- 9 Repas des aînés Rénovation du terrain de tennis Dates à retenir
- 10 Les décorations du village
- 11 Calendrier collecte des ordures ménagères

EDITO DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Nous sommes au seuil d'une année nouvelle avec tout ce que cela présage de promesses et d'élan pour chacun et chacune d'entre vous. Je commencerai donc cet édito par vous présenter mes meilleurs vœux ainsi que ceux du conseil municipal et du personnel communal. Que cette année 2025 soit remplie de bonheur, de chaleureux moments avec vos proches et beaucoup de réussite personnelle et professionnelle. Qu'elle soit également placée sous le signe de l'épanouissement et du bien vivre ensemble.

L'année écoulée a été riche en réalisations et en efforts partagés. Au cours de cette année :

- · Nous avons finalisé la réalisation de la pumptrack.
- · L'éclairage public est maintenant équipé de Led à 99 %. Comme déjà indiqué l'éclairage du chemin du train permet maintenant de se déplacer en toute tranquillité.
- · Des travaux de voirie ont été réalisés afin de maintenir nos voies de circulation en bon état.
- · La création d'une association de tennis nous a permis de restaurer le terrain. De même, nous avons réussi à obtenir un accord pour la rénovation du terrain de foot.
- · Différents organismes (la Ligue de Protection des Oiseaux en partenariat avec l'Association de Protection du Val du Drugeon, le Conservatoire des Espaces Naturels et le Conservatoire Botanique

de Besançon) ont travaillé tout au long de l'année pour réaliser l'Atlas de la biodiversité communale (ABC).

- · La maîtrise d'œuvre, en charge des travaux des schémas des modes doux dont la passerelle, nous a livré en fin d'année les documents nécessaires qui permettront de réaliser les travaux en 2025.
- · L'autre dossier important traité au cours de l'année concerne la réalisation de la chaufferie biomasse avec son réseau de chaleur associé.

La liste n'est pas exhaustive en ce qui concerne 2024.

Ces projets sont le reflet de notre ambition et notre engagement pour la commune, et ils ne sauraient se poursuivre sans votre soutien.

En 2025, nous continuerons d'œuvrer pour finaliser les beaux projets que nous avons étudiés en 2024. Ces travaux visent à répondre à vos attentes et à améliorer votre quotidien, toujours dans le souci de l'équilibre budgétaire.

En ces temps incertains où les valeurs civiques vacillent, nous déplorons comme beaucoup d'entre vous le manque de respect de certaines personnes qui déposent des déchets auprès des points d'apports volontaires. De même que la vitesse excessive de véhicules dans certaines rues de notre village. Nous allons au cours de cette année 2025 essayer de trouver des solutions à tous ces désagré-



ments qui entachent la quiétude et la sécurité de notre commune. C'est un vœu qui nous tient particulièrement à cœur.

Les paysages enneigés durant les 15 jours de vacances scolaires ont été un ravissement pour les yeux et pour le cœur et un véritable terrain de jeux pour petits et grands. L'autre penchant fût quelques désagréments sur les routes enneigées.

Je terminerai cet édito en remerciant encore une fois toutes les associations qui participent à l'animation de notre village et je voudrais citer encore le groupe «fleurissement» qui déborde toujours d'imagination pour l'embellir par tous les temps !!!

Chères et chers concitoyens, malgré les défis et l'instabilité, continuons à avancer ensemble pour construire une commune où chacun se sente accueilli et trouve sa place.

Je vous renouvelle mes vœux et vous remercie de votre confiance.

Votre maire dévoué, Georges Cote Colisson

COMPOSTEURS COLLECTIFS

L'installation de 3 composteurs collectifs, gérés par PREVAL, sera réalisée prochainement : rue du Puits, rue de la Poste et rue des Artisans

Ces équipements permettront aux habitants ne pouvant s'équiper de composteurs individuels de réduire leur déchets compostables.

Vous pouvez vous inscrire en mairie en précisant votre nom, votre adresse, le nombre de personnes au sein du foyer et le lieu du composteur collectif souhaité. Une fois l'installation réalisée, vous serez contactés pour recevoir un seau à compost et une information pour garantir une bonne utilisation de cet équipement.

Le tri, c'est l'affaire de tous.

Laurent Petit

DÉNEIGEMENT

L'hiver est arrivé avec son lot d'épisodes de gelées et de chutes de neige.

Le déclenchement des opérations de salage et de déneigement est opéré en consultant les prévisions météorologiques mais ce ne sont que des prévisions. La plupart du temps la commande s'effectue en milieu de nuit en fonction de la situation réelle et des prévisions de la journée.

Afin d'assurer une prestation de qualité, il est bon de rappeler que le stationnement est interdit pendant les épisodes neigeux entre 3h00 et 8h00 sur la voie publique et sur les places en bordure de voirie. Nous constatons très souvent la présence de véhicules ventouses qui ne permet pas de dégager convenablement les rues

Il vous est interdit également de sortir la neige de votre propriété



sur l'espace public et vous devez déneiger et rendre libre les trottoirs au droit de votre propriété Ces quelques règles permettront de garantir un déneigement de qualité et faciliteront la tâche des engins de déneigement.

En cas de chutes de neige, le prestataire ne peut pas être présent sur toutes les rues en même temps et des priorités sont établies pour garantir la circulation en fonction des caractères des voies

Laurent Petit

RÉALISATION DE L'ÉCLAIRAGE DU CHEMIN PIÉTONNIER

« Chemin du Train »

Dans le cadre de notre engagement pour améliorer la qualité de vie des habitants, les travaux de mise en place de l'éclairage ont été réalisés.

Cet axe essentiel pour les déplacements quotidiens vers les lieux de travail et d'étude est équipé d'un éclairage moderne et adapté afin d'assurer la sécurité des usagers.

Sécurité accrue : Un éclairage pour éliminer les «trous noirs», augmentant la visibilité et dissuadant les actes malveillants. Confort pour les usagers : Faciliter les trajets en particulier durant les périodes hivernales où l'obscurité est présente en début de matinée et en soirée. Le réglage sera fait en conséquence.

Accessibilité: Permettre à tous, y compris les personnes à mobilité réduite d'utiliser le chemin du train en toute sécurité.

Respect de l'environnement : Le système mis en place relève d'une technologie éco-respon-



sable avec des luminaires à led équipés de détecteurs de présence permettant ainsi de limiter la pollution lumineuse et la consommation d'électricité.

Georges Cote Colisson

20 ANS À LA PASTORALE POUR MATTHIEU MARTINEZ

Matthieu a pris la suite d'Yves Raguin en 2004, alors qu'il faisait partie de la Pastorale depuis 1991. Grâce aux projets qu'il monte, aux spectacles musicaux qu'il crée plusieurs fois par an, à sa bienveillance envers les jeunes qu'il accueille de plus en plus nombreux, l'orchestre est passé de 23 à 80 musiciens et il comptabilise des centaines de spectateurs à chaque représentation musicale, notamment à l'Espace Rives du Doubs.

La direction rigoureuse, l'humour, la patience et la régularité sont quelques qualités du chef dont les musiciens sont extrêmement fiers aujourd'hui et qui permettent une très bonne ambiance au sein de l'orchestre.

Il a été médaillé pour 20 ans de direction lors de notre dernière cérémonie de Ste Cécile fin novembre.

Anne-Lise Fantone



BRAVO À GIULIANO TOTARO

Giuliano Totaro 21 ans, un jeune de Doubs a reçu le prix de l'apprentissage 2024, par la société des membres de la Légion d'honneur du Doubs. Ce prix a été remis par M. Claude Jeannerot, président de cette section du Doubs et par le président National, l'Amiral Alain Coldefy.



Voici quelques étapes qui retracent son parcours:

- Il venait tout juste de valider son BTS NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Clients) et il se dirigeait vers un Bachelor RDC (Responsable en Développement Commercial) au sein du Groupe Alternance Besancon.
- · Un vendredi de juillet 2024, il a reçu un appel de la part de Groupe Alternance qui lui

- annonçait qu'il était sélectionné pour le prix de l'apprenti suite à son implication et sa motivation au cours de son BTS NDRC.
- · Interviewé et filmé avant l'événement, il se présente ainsi que son école et l'entreprise AXA Léo et associés.
- · Cette année 10 lauréats de la région se sont vus remettre leur prix à l'hôtel de région de la Franche-Comté, à Besançon le 2 octobre 2024.

C'est avec une grande émotion qu'il nous fait partager ce moment solennel où « notre nom était appelé par le présentateur, l'interview passait quand on arrivait au milieu de la salle. Puis le prix nous a été remis ainsi qu'une médaille... Nous avons pu prononcer quelques mots de remerciement ». Il en ressort avec une expérience unique!

Nous sommes très fiers d'avoir parmi nous des jeunes qui s'investissent et qui croient en eux. Bravo à Giuliano.

Sébastien Billot

CIRCUITS VTT

L'office du tourisme de la CCGP a souhaité modifier les circuits VTT sur le territoire. En partenariat avec la commune quelques modifications de tracés ont été réalisées et sont en cours de balisage définitif : sont concernés le circuit n°82 et le circuit n°9. Ces changements ont pour intérêt d'adapter la pratique du VTT et d'apporter une qualité d'usage. Vous trouverez le détail de ces circuits sur le plan situé au théâtre forestier.

Bonnes sorties à vous dans notre espace forestier et agricole et veillez à respecter les différents usages et usagers.

Laurent Petit



PERMANENCES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Elles se tiennent en toute confidentialité le dernier jeudi du mois en mairie de 17h30 à 18h30

Jeudi 30 janvier / 27 février / 27 mars / 24 avril / 22 mai 2025

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission principale de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fraailisées socialement.

Son action peut se traduire par le versement d'urgence d'aides financières et alimentaires. Il assure un rôle d'orientation pour mettre en relation les demandeurs vers l'organisme adéquat pour la réalisation de démarches liées à l'autonomie, le suivi social... Il travaille en réseau avec les acteurs sociaux du secteur et notamment le Centre Médico-Social de Pontarlier...

Son action est complétée par une mission d'alerte à destination des services compétents lors de situation de mise en danger.

Le CCAS a aussi un rôle de suivi des personnes dites vulnérables ou isolées sans condition d'âge. A cet effet, celles et ceux qui souhaitent être appelés ou recevoir la visite d'un élu lors des périodes de « crise » climatique, (canicule, sécheresse, grand froid) ou sanitaire doivent s'inscrire ou être inscrits par leurs proches en mairie, sur un fichier spécifique.

Françoise Henriet

EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE MINORITAIRE

Chers concitoyens,

Un grand merci aux associations de la commune qui créent du lien social et permettent à leurs membres de s'exprimer dans leur pratique, qu'elle soit artistique ou sportive!

A ce titre, nous sommes satisfaits de la confirmation, lors du dernier conseil, d'une issue positive pour la reprise du terrain de foot. Avec un début d'année rempli d'incertitudes au niveau national, il sera essentiel de préserver les ressources communales et d'être très attentifs à l'ensemble des dépenses. Nous resterons vigilants quant aux propositions

faites au conseil municipal et ne manquerons pas de signifier nos positions, comme habituellement.

Vous pouvez compter sur notre engagement communal dans le sens de l'intérêt général et vous présentons, à vous et vos proches, nos meilleurs vœux pour cette année 2025. Que santé, bonheur, épanouissement soient présents dans votre quotidien!

Avec notre dévouement,

Le groupe minoritaire : Florence Rogeboz, Fabrice Bruillard, Catherine Leclercq, Vincent Fleurot, Audrey Invernizzi.

DÉMARCHAGE *Téléphonique et à Domicile*

Le démarchage téléphonique est encadré par décret pour protéger les consommateurs et pour mettre fin aux sollicitations abusives.

Si vous êtes démarchés téléphoniquement, ne donner jamais vos coordonnées personnelles ou bancaires.

En cas de démarchage à domicile, soyez extrêmement vigilants. Certaines entreprises peuvent avoir tendance à vous « forcer la main » pour vous vendre des services ou des produits.

Avant la prise de commande éventuelle, le vendeur a des obligations légales. Il doit en particulier vous donner les caractéristiques précises du produit ou de la prestation, son prix unitaire et le prix global, stipuler précisément les modalités de paiement ainsi que le taux d'intérêt en cas de vente à crédit, le délai de livraison, le coût d'expédition ou de mise en service ainsi que les garanties légales ou commerciales.

Toutes ces informations doivent vous être communiquées de manière lisible et compréhensible.

Lors de la signature du bon de commande, aucun paiement ne peut vous être demandé avant 7 jours et vous disposez d'un droit de rétractation qui vous permet d'annuler le contrat dans un délai de 14 jours à compter du lendemain de la signature du contrat. Soyez vigilants pour ne pas vous faire abuser et demandez des devis auprès d'autres entreprises.

Laurent Petit

LA CCGP VOUS AIDE À RÉNOVER!







Dans le cadre de sa politique Habitat, La Communauté de Communes du Grand Pontarlier a lancé, depuis le 1er septembre 2023, son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur son territoire.

Une OPAH est une opération qui dure 3 ans et qui permet de mobiliser des fonds publics (ANAH, Département, Communauté de Communes, Région, Caisse de retraites...) pour aider à la rénovation et la mise aux normes de vos logements.

Pour les habitants, c'est une opportunité de bénéficier de subventions pour la réalisation de leurs travaux et d'une assistance gratuite pour préparer les dossiers et obtenir des financements.

Ce dispositif est animé par SOLIHA Doubs, Côte d'Or &

Territoire de Belfort qui met à disposition une équipe d'experts pluridisciplinaires afin de faire bénéficier chaque porteur de projet éligible, d'un accompagnement global facilitant la réalisation de son projet : visite conseil, diagnostic technique, estimation des aides, plan de financement individualisé, constitution des dossiers de demande de subventions jusqu'au versement des aides.

Propriétaires occupants, locataires dans certains cas, propriétaires bailleurs de logements loués ou vacants et syndicats de copropriété, peuvent bénéficier de ce dispositif (sous certaines conditions).

Vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation de logements pour personnes à mobilité réduite, rénover des logements indignes ou dégradés, rénover un logement vacant ou produire des logements à loyers modérés, n'hésitez pas à contacter ou rencontrer SOLIHA.

Saisissez cette opportunité, votre projet c'est maintenant!

Vous êtes propriétaire bailleur d'un logement actuellement vacant ?

L'État, le Département et la Communauté de Communes peuvent vous aider financièrement à rénover votre patrimoine, et vous pouvez également bénéficier de réductions d'impôts allant jusqu'à 65 % du montant des revenus locatifs (avec ou sans travaux).

Nous contacter:

Permanences gratuites et sans rendez-vous à la CCGP 22 rue Pierre Déchanet à Pontarlier et tous les 3èmes vendredis de 14h00 à 17h00.

SOLIHA Doubs

Côte d'Or & Territoire de Belfort 30 rue du Caporal Peugeot à BESANCON 03 81 81 23 33

Partenaires de l'opération :













«CIAO ITALIA»

Ce temps d'hiver froid et gris vous pèse ? Votre moral est en berne ? Alors n'hésitez plus !

Venez rejoindre tous les musiciens de Zikadoo à l'espace des Rives du Doubs le 25 janvier à 20h30.



Ils vous présenteront "Ciao Italia", un concert essentiellement dédié aux musiques italiennes comme "Félicita, Ô sole mio, Caruso" et tant d'autres encore.

L'amour et le soleil seront au rendez-vous, alors n'hésitez plus et venez nombreux.

Corinne Griffon

OCTOBRE ROSE

Une belle fête pour une belle cause!



Malgré un temps mitigé, la marche pour octobre rose a, cette année encore connu un grand succès . Plus de 350 personnes, accompagnées de nombreux enfants, ont fait la randonnée autour du village, randonnée qui s'est terminée par une bonne soupe chaude et une belle ambiance grâce aux « Cocos du jeudi ».

Merci à tous les bénévoles qui permettent à cette manifestation de connaître chaque année un succès grandissant.

Bruno Tempesta

DESCENTE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël est descendu du clocher!

Merci, merci au comité des fêtes et à tous les bénévoles qui ont cette année encore, mis plein d'étoiles dans les yeux des enfants avec la descente du père Noël.

Malgré un temps exécrable, ils étaient très nombreux à lever le regard vers le ciel pour apercevoir l'homme en rouge et crier son nom à pleins poumons. Le vin et le chocolat chaud ont permis aux personnes présentes d'affronter le froid et de profiter d'une ambiance chaleureuse.

Bruno Tempesta



ÉTAT CIVIL

Naissances:

Le 15 septembre : Maïmouna de Mahamadou FISSOUROU et de Zoé CASTIÇO

Le 16 octobre : Anahée de Suat MEHONIC et de Audrey BERTIN

Le 25 octobre : Roxane de Dimitry LECOURIEUX et de Maria BERNIJOL Le 19 novembre : Mathéo de Thomas TRIBUT et Raphaëlle POURCHET

Mariages:

Le 12 octobre : Halil OZER et Merve KELES

Décès :

Le 30 décembre : Marie-France JOLY

LE TERRAIN DE **TENNIS RÉNOVÉ**

Le terrain de tennis de Doubs a été entièrement refait en vert et bleu. La commune attendait qu'une association se crée pour engager les travaux. C'est chose faite. Un club vient de voir le jour.

Les précisions concernant les horaires, les tarifs et les conditions d'inscription seront mises sur le site de la commune dès que nous en aurons connaissance.

Bruno Tempesta

DATES À RETENIR

À L'ESPACE RIVES DU DOUBS

Samedi 25 janvier 20h30 à l'ERD : Concert Zikadoo

Lundi 17 février à partir de 13h30 : Tournoi de tarot de l'amicale des seniors

Samedi 1er mars 19h00: Tournoi de belote du comité des fêtes

Samedi 8 mars : Carnaval de l'APE

EN MAIRIE

Permanences CCAS de 17h30 à 18h30 : Jeudis 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai

LE REPAS DES AÎNÉS

C'est un excellent repas qui a été servi par les membres du CCAS, les adjoints et les conseillers délégués aux 125 convives qui se sont retrouvés dans la bonne humeur pour profiter d'une belle journée dans une ambiance chaleureuse. Les échanges furent nombreux avec Monsieur le Maire et son épouse, avec les serveurs et serveuses et entre les invités.

En apéritif, une présentation de chants, de danses, d'histoires drôles par les enfants qui ont préparé ce magnifique show avec les membres de





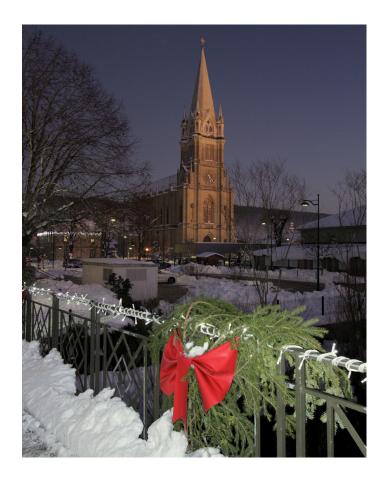
l'APE (Association des Parents d'Elèves). D'autres animations ont ponctué la journée, un diaporama de photos du village d'hier et d'aujourd'hui, un petit air d'accordéon...

Les jeunes élus du CMJ étaient présents pour servir fromage et dessert, ce fut un moment intergénérationnel émouvant.

Avant de partir, chacun a pu choisir dans notre marché de Noël, en souvenir de cette belle journée, un objet décoratif réalisé et offert par les enfants des écoles et leurs enseignants.

En parallèle, 91 paniers garnis ont été « livrés » au domicile des personnes qui ne pouvaient pas participer au repas, par le Maire, ses adjoints, les conseillers délégués et les membres du CCAS. Ce fut là encore l'occasion de belles rencontres et de moments d'échange très sympathiques.

Françoise Henriet













Merci à celles et ceux qui déploient des trésors d'imagination et de création pour assurer la décoration du village et merci à Philippe Levieux pour ces photos.

Février

Janvier

s o

Férié

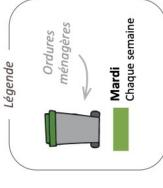
Τ

2 J 3 V 5 D

3 L 5 M 6 J 7 V 9 D

11 M 12 M 13 J 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 19 M 20 J 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V





			Décembre	1 L	2 M	3 M		S 9	7 D	8 L			11 J		13 S	14 D	15 L	16 M	17 M					22 L	23 M	24 M		26 V		28 D	29 L	30 M	31 M
Légende Ordures ménagères	Mardi Chaque semaine		Novembre	1 S		9 F		「 9	7 V	8 8		10 L	11 M Férié		13 J	14 V	15 \$	16 D	17 L	18 M					23 D	24 L	25 M	26 M	L 72	28 V		30 D	
		Octobre	1 M	2 .	s 4		1 9	7 M	8		10 V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 M	16 J	17 V		19 D	20 L	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 D	27 L	28 M	29 M		31 V	
Grand Pontarlier Communauté de communes	ectes des ent!	s et de repérer	Septembre	1 L	Z 2		> 5	S 9	7 D	8 L		10 M	11 J	12 V	13 S	14 D	15 L	16 M	17 M					22 L	23 M	24 M	25 J	7 9 N		28 D	29 L	30 M	
	nd Pontarlier réorganise et optimise ses tournées de collectes janvier 2025, la fréquence et les jours de collecte évoluent l	c à ces changements	Août	1 V	2 S	0 4 1	_	W 9	1 1	> 8			11 1	12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 L	19 M			22 V	23 S	24 D	25 L	26 M	27 M	78 Л			31 D
	rganise et optimise : fréquence et les jou	us adapter au mieux s votre secteur.	Juillet	1 M	Σ.	. >	S S	Q 9	7 L		V		11 V		13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V	19 \$	20 D	21 L	22 M	23 M	24 J	25 V	5e S	27 D	28 L	29 M		31 J
	Grand Pontarlier réo I 6 janvier 2025, la	Ce calendrier vous est offert pour vous permettre de vous adapter au mieux à ces changements et de repérer immédiatement durant l'année les jours de collecte dans votre secteur.	Juin	1 D		× 4		> 9	7 S	8 D			11 M		13 V	14 S	15 D			_				- 1							- 1	30 L	
	La Communauté de Communes du Gra ordures ménagères. À partir du lundi 6		Mai	1)	2 <	3 A		W 9	7 M	٦ 8			11 D		13 M	14 M	15 J	16 V	17 S	18 D	19 L	20 M	_	22 J	23 V	24 S		7 P P P	27 M	28 M			31 S
,	La Communaut ordures ménagè	Ce calendrier vo immédiatement	Avril	1 M	2 M	v 4	S S	Q 9	7 L	8 8	_		11 V		13 D	14 L	15 M	16 M	17 J	18 V		- 1		22 M	23 M			56 S	27 D	28 L		30 M	
			Mars	1 S		2 F		Г 9	7 V	8 8	- 1	10 L	11 M	_	13 J	14 V	15 \$	16 D	17 L	18 M	19 M			22 S	23 D	24 L	25 M	26 M	27 J	28 V			31 L







Mairie de Doubs 6 Grande Rue – 25300 DOUBS Tel : 03.81.46.51.40 www.commune-de-doubs.fr Ouverture : Lundi – Vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h Samedi : de 10h à 12h

